

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 6 février 2017, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2017-02-1982)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 31 janvier 2017
 - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 31 janvier 2017
6. Adoption : Règlement 529-17 concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des boues des fosses septiques
7. Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour le mois de novembre 2017
8. FQM : Inscription des élus à la formation *Travail d'équipe, le 27 mai 2017*, à St-Félix-de-Kingsey, au montant total de 747,34 \$, taxes incluses
9. FQM : Inscription des élus à la formation *La prise de décision en urbanisme*, le 8 avril 2017, à St-Germain-de-Grantham, au montant total de 747,34 \$, taxes incluses
10. Institut de protection contre les incendies du Québec : Inscription de cinq officiers à la formation *Attaque transitoire*, le 19 février 2017, à Laval, au montant de 100 \$, taxes incluses, par inscription
11. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale au congrès annuel, les 14, 15 et 16 juin 2017, à Québec, au montant de 596,72 \$, taxes incluses
12. C.O.M.B.E.Q. : Inscription de l'inspecteur en urbanisme au congrès annuel, les 4, 5 et 6 mai 2017, au montant de 678,35 \$, taxes incluses
13. Therrien Couture, avocats : Demande d'un avis juridique pour le dossier *Cours d'eau Pierre-Février, branche 13*

14. Groupe FBL s.e.n.c.r.l. : Mandat pour la production de l'audit du rapport de vérification ainsi que les redditions de comptes M.T.Q., Recyc-Québec, T.E.C.Q., pour les années 2017-2018-2019
15. Me Annie Cusson, notaire : Mandat à donner pour la réalisation et le dépôt des documents relatifs à l'acquisition du lot 4 435 081 par la municipalité
16. Fusion Expert Conseil Inc. : Mandat à donner pour la réalisation de plans et devis relatifs à la structure et la mécanique du bâtiment, des plans de drainage et des plans d'installation septique incluant les demandes d'autorisation nécessaires
17. Englobe : Mandat pour les analyses géotechniques du lot 4 435 081, au coût 5 628,03 \$, taxes incluses
18. MRC de Drummond: Demande pour une subvention au Programme Fonds de la Ruralité pour l'aménagement de deux haltes-vélo sur le chemin du Sanctuaire et d'un terrain de volley-ball
19. MRC de Drummond. : Demande pour une subvention au Programme Fonds de la Ruralité pour l'installation d'une enseigne numérique extérieure
20. Performance Informatique : Autoriser l'achat d'un routeur pour le bureau municipal au montant de 1 189,99 \$, taxes et installation incluses
21. Ressources Ged : Achat et installation du logiciel d'archivage *Gedexperts et Vortex PME*, transfert des archives existantes et formation au montant de 6 970,93 \$, taxes incluses
22. Emploi-Québec : Inscription de l'inspecteur en voirie à la formation *Opérateur de Réseau de Distribution* pour l'eau potable, au montant de 112 \$ pour l'ouverture du dossier
23. Develo Tech inc. : Autoriser l'achat de balises Ped-Zone *Attention à nos enfants*, au montant total de 842,83 \$, taxes et transport inclus
24. M.T.Q. : Dépôt et approbation de l'état des résultats sur le Programme *Transport adapté - Volet souple* pour l'année 2016
25. Travaux de fauchage des abords des routes municipales – Ajout d'une troisième coupe dans le périmètre d'urbanisation et ajout les sections du boulevard Lemire Ouest non-entretenues par le ministère des Transports du Québec
26. Loisir Sport Centre-du-Québec : Inscription de 3 animateurs de camp de jour à la formation en animation, les 9 et 10 juin 2017, au montant total de 241,45 \$, taxes incluses
27. Fête de la Saint-Jean-Baptiste : Nommer la personne responsable pour l'organisation des activités
28. S.I.U.C.Q. : Demande de la municipalité pour que l'organisme effectue la sécurité lors des activités du Défi Hoyt-Easton, les 8 et 9 juillet 2017
29. Adoption des comptes à payer
30. Varia
31. Période de questions
32. Levée de l'assemblée

(2016-02-1983)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2016-02-1984)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1985)

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme au 31 janvier 2017
- Rapport du Service de sécurité incendie au 31 janvier 2017

(2017-02-1986)

7. Adoption : Règlement numéro 529-17

concernant la constitution d'une réserve financière pour financer les dépenses de vidange de fosses septiques

Attendu qu'en vertu des lois municipales (LCV 569.1 et 569.7 & CM 1094.1 et 1094.7), les organismes municipaux peuvent créer des réserves financières pour le financement de dépenses de fonctionnement et d'immobilisations.;

Attendu que toute municipalité peut, par règlement, créer au profit de l'ensemble du territoire ou d'un secteur déterminé une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses;

Attendu que la municipalité désire créer, au profit de l'ensemble de son territoire, une réserve financière exclusivement pour les frais relatifs à la vidange des boues de fosses septiques;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné le 10 janvier 2017 par la conseillère, Mme Nancy Letendre;

En conséquence, il est proposé par le le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu que le règlement numéro 529-17 soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 OBJECTIF VISÉ PAR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE

Les fonds qui seront générés par cette réserve financière seront utilisés exclusivement pour les dépenses relatives à la vidange des boues de fosses septiques, soit les analyses nécessaires en prévision de la vidange, les honoraires professionnels s'il y a lieu, les frais relatifs à la vidange comme telle et la mise en place de structure visant la gestion des boues de fosses septiques.

ARTICLE 3 MONTANT PROJETÉ

Les dépenses relatives à la vidange des boues de fosses septiques sont réalisées une fois aux deux ans par la municipalité. Le montant projeté dans la réserve financière correspond donc aux sommes qui y seront affectées sur ces deux années. L'exercice financier au cours duquel les dépenses seront réalisées, les sommes accumulées dans la réserve financière seront entièrement affectées aux activités de fonctionnement rétablissant ainsi son solde à néant.

ARTICLE 4 MODE DE FINANCEMENT

La réserve financière est constituée des sommes qui y sont affectées annuellement provenant d'un mode de tarification établi par la municipalité en vertu de l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

Le mode de tarification est établi annuellement dans le règlement de taxation de la municipalité. Les sommes reçues en lien avec cette tarification seront automatiquement affectées à la réserve financière sur une base annuelle.

ARTICLE 5 DURÉE DE LA RÉSERVE

La durée de l'existence de la réserve est illimitée.

ARTICLE 6 FIN DE L'EXISTANCE DE LA RÉSERVE

L'affectation de l'excédent des revenus sur les dépenses, le cas échéant, à la fin de l'existence de la réserve est versée au fonds général.

ARTICLE 7 TERRITOIRE VISÉ

L'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham est visé par la création de cette réserve.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

M. Robert Boucher
Maire

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1987)

7. Changement à apporter au calendrier des séances du conseil 2017

Attendu que la municipalité a adopté le calendrier des séances ordinaires le 5 décembre 2016 tel que prescrit par la loi;

Attendu que la municipalité doit apporter un changement de date pour ce calendrier par voie de résolution;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de modifier la date du 6 novembre 2017 pour celle de 13 novembre 2017. La séance ordinaire du conseil se tient à la salle municipale située au 1966, boulevard Saint-Joseph Ouest, et débute à 19h30.

Il est également résolu qu'un avis public de ce changement soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1988)

8. FQM : Inscription des élus à la formation Travail d'équipe, le 27 mai 2017, à St-Félix-de-Kingsey, au coût de 373,67 \$, taxes incluse, pour chaque inscription

Il est proposé par le le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser le maire, M. Robert Boucher et la conseillère, Mme Nancy Letendre, à s'inscrire et à participer à la formation *Travail d'équipe*, à St-Félix de-de-Kingsey, le 27 mai 2017, au montant total de 747,34 \$, taxes incluses.

Les frais de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1989)

9. FQM : Inscription des élus à la formation La prise de décision en urbanisme, le 8 avril 2017, à Drummondville, au montant total de 747,34 \$, taxes incluse, pour chaque inscription

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les conseillers, M. Jocelyn Brière et M. Marcel Sinclair, à s'inscrire et à participer à la formation *La prise de décision en urbanisme*, à Saint-Germain-de-Grantham, le 8 avril 2017, au montant total de 747,34 \$, taxes incluses.

Les frais de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1990)

10. Institut de protection contre les incendies du Québec : Inscription de quatre officiers à la formation *Attaque transitoire*, le 19 février 2017, à Laval, au montant total de 400 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie, M. Sylvain Lachapelle et les officiers Messieurs Daniel Nadeau, Dany Nadeau et Jeffrey Lanoie Legault à s'inscrire et à participer à la formation *Attaque transitoire*, à Laval, le 8 avril 2017, au montant total de 400 \$, taxes incluses.

Les frais de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1991)

11. Association des directeurs municipaux du Québec : Inscription de la directrice générale au Congrès annuel, les 15, 16 et 17 juin 2017, au montant de 596,72, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Émilie Trottier, à s'inscrire au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra les 14, 15 et 16 juin 2017, au Palais des Congrès, à Québec, au montant de 596,72 \$, taxes incluses.

Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1992)

12. Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec : Inscription de l'inspecteur en urbanisme au Congrès annuel, les 4, 5 et 6 mai 2017

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser l'inspecteur en urbanisme, M. Marc-Olivier Lapointe, à s'inscrire au Congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec, qui se tiendra les 4, 5 et 6 mai 2017, au Hilton Québec, à Québec, au montant de 678,35 \$, taxes incluses.

Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1993)

13. Therrien Couture, avocats : Demande d'un avis juridique pour le dossier *Cours d'eau Pierre-Février, branche 13*

Attendu que la municipalité a reçu la confirmation de la fermeture du dossier de nettoyage du cours d'eau Pierre-Février, branche 13, de la part de la MRC de Drummond ;

Attendu que la répartition des coûts des travaux entre les propriétaires nécessite des ajustements relatifs aux raisons ayant causées les dépôts de sédimentation du cours d'eau;

Attendu que la municipalité souhaite clarifier ses pouvoirs et devoirs dans ce dossier;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de mandater Me Annie Aubé, avocate, pour la production d'un avis juridique relatif à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1994)

14. Groupe FBL s.e.n.c.r.l. : Mandat pour la production de l'audit du rapport de vérification ainsi que les redditions de comptes M.T.Q., Recyc-Québec, T.E.C.Q., pour les années 2017-2018-2019

Attendu que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire exige des municipalités une reddition de comptes pour la subvention accordée sur la Taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018;

Attendu que le ministère des Transports du Québec exige des municipalités une reddition de comptes à chaque année pour les subventions accordées;

Attendu que Recyc-Québec exige des municipalités une reddition de comptes à chaque année pour la subvention accordée sur le Programme de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables;

Attendu que le ministère demande aux municipalités de mandater une firme comptable pour procéder aux redditions de comptes;

Attendu que les municipalités doivent mandater une firme comptable pour la production de l'audit du rapport de vérification;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater la firme Groupe FBL s.e.n.c.r.l. pour la production des différentes redditions de comptes demandées et la production des audits des rapports de vérification pour les années 2017-2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1995)

15. Me Annie Cusson, notaire : Mandat à donner pour la réalisation et le dépôt des documents relatifs à l'acquisition du lot 4 435 081 par la municipalité

Attendu que la municipalité a déposé une offre d'achat relative à l'acquisition d'une partie du lot 4 435 081;

Attendu que l'offre a été acceptée par le conseil de la Fabrique Saint-François d'Assise;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater Me Annie Cusson pour rédiger et déposer les actes de ventes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1996)

16. Fusion Expert Conseil Inc. : Mandat à donner pour la réalisation de plans et devis relatifs à la structure et la mécanique du bâtiment, des plans de drainage et des plans d'installation septique incluant les demandes d'autorisation nécessaires pour le projet de construction des nouveaux bureaux municipaux

Attendu que la municipalité doit faire réaliser des plans et devis relatifs à la structure et la mécanique du bâtiment, des plans de drainage et des plans d'installation septique pour le projet de construction des nouveaux bureaux municipaux;

Attendu que ces plans, devis et demande d'autorisation doivent être produits par un ingénieur;

Attendu que l'offre de service déposée par Fusion Expert Conseil Inc. est conforme aux exigences de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, d'accepter l'offre de service tel que déposée et résolu d'octroyer de gré à gré, à la firme Fusion Expert Conseil Inc., le mandat ci-haut décrit pour un montant de 21 600 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1997)

17. Englobe : Mandat à donner pour la réalisation d'une étude de capacité portante du sol

Attendu que la municipalité doit faire réaliser une étude de capacité portante du sol sur le lot 4 435 081 afin d'y construire de nouveaux bureaux municipaux;

Attendu que cette étude doit être produite par un laboratoire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat, de gré à gré, à la firme Englobe, le mandat ci-haut décrit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1998)

18. MRC de Drummond. : Demande pour une subvention au Programme Fonds de la Ruralité pour l'aménagement de halte vélo sur le chemin du Sanctuaire

Attendu l'augmentation du nombre de cyclistes circulant sur le réseau routier de la municipalité;

Attendu que la municipalité a procédé, en 2016, à l'élargissement de l'accotement de la route Tessier afin de faciliter la cohabitation vélo-automobile;

Attendu que la municipalité désire procéder l'aménagement de halte vélo sur le chemin du Sanctuaire pour desservir les cyclistes;

Attendu que la population de Saint-Majorique-de-Grantham pourra également profiter de ces installations;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de demander une subvention, au montant de 25 000 \$ au *Programme sur le Fonds de la Ruralité* pour l'aménagement d'une halte vélo (sanitaires, eau, tables de pique-nique) au parc du centre sportif et d'une halte vélo (eau et tables de pique-nique) au parc Jean-Yves Joyal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-1999)

19. MRC de Drummond. : Demande pour une subvention au Programme Fonds de la Ruralité pour l'installation d'une enseigne numérique extérieure

Attendu que la municipalité revoit présentement son plan de communication avec les citoyens;

Attendu que la municipalité souhaite se doter d'un comité consultatif en loisirs et culture afin d'augmenter l'offre d'activités dans la municipalité;

Attendu que la municipalité désire communiquer rapidement et efficacement avec la population pour l'informer des situations d'urgence, des activités tenues dans la municipalité ou lui donner de l'information générale sur les différents services;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de demander une subvention, au montant de 17 000 \$ au *Programme sur le Fonds de la Ruralité* pour l'achat et l'installation d'une enseigne numérique extérieure.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2000)

20. Performance informatique : autoriser l'achat d'un routeur pour le bureau municipal

Attendu que la municipalité souhaite éventuellement instaurer le conseil sans papier;

Attendu que le conseil sans papier nécessite une connexion réseau privé virtuel;

Attendu que la connexion réseau privé virtuel sera également utilisée par les fournisseurs de services informatiques afin de minimiser les coûts de mises à niveau des différentes composantes du système;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'acheter un nouveau routeur permettant une connexion réseau privé virtuel auprès de l'entreprise *Performance informatique*, au coût de 1 189,99 \$, taxes et installation incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2001)

21. Ressources Ged : Achat et installation du logiciel d'archivage Gedexperts et Vortex PME, transfère des archives existantes et formation au montant de 6 970,93, taxes incluses

Attendu que la municipalité éprouve depuis plusieurs mois, des difficultés avec son système d'archives;

Attendu que ces difficultés causent un retard considérable dans la gestion des archives;

Attendu le système actuel est désuet et qu'il ne tient pas compte des documents numériques;

Attendu que des recherches ont été effectuées et que le changement de système d'archives permettra la gestion des documents numérisés ainsi que l'implantation d'un conseil sans papier;

Attendu que, dorénavant, les archives seront gérées à l'interne;

Attendu que le nouveau logiciel permettra une codification des archives municipales en lien avec la codification standardisée utilisée dans le monde municipal;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'acheter et d'installer le logiciel de gestion d'archives Vortex PME, de procéder au transfert des archives existantes et d'autoriser la formation de la directrice générale et de la directrice générale adjointe, au montant de 6 970,93, taxes incluses.

Les frais annuels pour l'utilisation de 12 licences sont de 438,74 \$, taxes incluses. Ces frais sont inclus dans le coût d'achat pour la première année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2002)

22. Emploi Québec : Inscription de l'inspecteur en voirie à la formation Certificat en réseau de distribution d'eau potable (ORD)

Attendu que la municipalité doit former la personne responsable de son réseau de distribution d'eau potable en conformité avec le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (Q-2, r.40);

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'inscrire l'inspecteur en voirie à la formation *Certificat en réseau de distribution d'eau potable (ORD)* donnée par Emploi Québec, au coût de 112 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2003)

23. Develo Tech inc. : Autoriser l'achat de balises Ped-Zone Attention à nos enfants, au montant total de 842,83 \$, taxes et transport inclus

Attendu que la municipalité désire se procurer 3 balises *Attention à nos enfants* pour assurer la sécurité des marcheurs ou cyclistes durant la saison estivale sur le chemin du Sanctuaire, près du parc Jean-Yves Joyal et sur la rue Lecavalier;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat de 3 balises *Ped-Zone Attention à nos enfants*, au montant de 894,57 \$ taxes incluses. Ces balises seront installées à partir de la rue Jean-Yves jusqu'à la rue Marie-Ève.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2004)

24. M.T.Q. : Dépôt et approbation de l'état des résultats sur le Programme Transport adapté – Volet souple pour l'année 2016

Attendu que le ministère des Transports du Québec demande que la municipalité dépose l'état des résultats pour le transport adapté de l'année 2016 lors d'une séance ordinaire du conseil;

Attendu la résolution 2017-12-1945 détermine le nombre de déplacements éligibles sur ce

programme pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'accepter le dépôt et d'approuver l'état des résultats sur le programme *Volet souple* pour le transport adapté pour l'année 2016.

Il est également résolu de déposer et d'approuver les factures de l'usager pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2005)

25. Travaux de fauchage des abords des routes municipales

Attendu que la municipalité désire procéder aux travaux de fauchage des abords des routes municipales;

Attendu que la municipalité désire que la première coupe soit effectuée avant le 22 juin 2017;

Attendu que la municipalité souhaite faire effectuer une deuxième coupe seulement à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et que cette coupe doit être effectuée avant le 31 juillet;

Attendu que la municipalité désire que la troisième et dernière coupe soit effectuée avant le 15 septembre 2017;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'octroyer le contrat, de gré à gré, à la compagnie Les Entreprises Alain Bélanger Inc. pour effectuer les travaux de fauchage, au taux horaire de 70 \$ pour la faucheuse latérale, 85 \$ de l'heure pour la débroussailleuse et pour la faucheuse à disque jusqu'au fossé et d'un bras télescopique jusqu'à l'emprise sur les deux côtés des routes municipales.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2006)

26. Loisir Sport Centre-du-Québec : Inscriptions de 3 animateurs de camps de jour à la formation en animation, les 9 et 10 juin 2017, au montant de 241,45 \$, taxes incluses

Attendu que la municipalité souhaite participer au projet de bacs instauré par Loisir Sport Centre-du-Québec;

Attendu que la participation au projet est conditionnelle à l'inscription des animateurs de camp de jour à la formation dispensée par l'organisme;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de confirmer à l'organisme Loisir Sport Centre-du-Québec, l'inscription de 3 animateurs à la formation et de procéder à l'inscription dès leur embauche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2007)

27. Fête de la St-Jean-Baptiste : Demande d'une contribution financière à la Société St-Jean-Baptiste et nommer la personne responsable pour l'organisation des activités

Attendu que la municipalité désire organiser des activités pour la Fête de la St-Jean 2017;

Attendu que la municipalité désire nommer une personne responsable pour l'organisation de ces activités;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de demander une contribution financière à la Société St-Jean-Baptiste et de nommer la conseillère, Mme Nancy Letendre, pour organiser les activités lors de la fête de la St-Jean-Baptiste, pour le 23 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2008)

28. S.I.U.C.Q. : Demande de la municipalité pour que l'organisme effectue la sécurité lors des activités du Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc, les 8 et 9 juillet 2017

Attendu que les organisateurs du *Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc* tiendront leurs activités du 8 et 9 juillet 2017, sur les terrains au parc du Sanctuaire;

Attendu que la municipalité remet une contribution financière annuelle au S.I.U.C.Q.;

Attendu que l'entente avec le S.I.U.C.Q. permet d'offrir les services de sécurité civile lors d'un événement annuel sur le territoire de la municipalité;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de demander au S.I.U.C.Q. d'assurer la sécurité lors des activités du *Défi Hoyt-Easton – tir à l'arc*, les 8 et 9 juillet 2017, au parc du Sanctuaire.

Il est également proposé d'informer le Réseau Plein-Air de la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-02-2009)

29. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 527-16 sur la délégation de pouvoir	97 555,23 \$
Salaires nets payés en janvier 2017	23 764,24 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	24 947,85 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 6 février 2017	16 081,08 \$
Total des dépenses au 6 février 2017 :	162 348,40 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 6 février 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

30. Varia

Aucun item n'est ajouté.

31. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Plan de zonage
- Développement résidentiel
- Indice de vitalité de la municipalité
- Terres appartenant à Hydro-Québec

20. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 8 heures et 11 minutes.

M. Robert Boucher
Maire

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière